

Réunion du CCAS du 05 juillet 2021

Présents :

- Danielle GUILLAUME
- Sophie MORREALE
- Bernadette MUTH
- Céline RACADOT
- Françoise SALVI
- Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- Christelle TEKHRANE
- Noël BELLI
- Éric MARTINEZ
- Frédéric WILMIN

Excusés et représentés :

Absente :

- Maria PIETRZYKOWSKI

Ordre du jour :

- Approbation de la modification du compte-rendu du conseil du 29/04/2021
- Point sur les travaux des commissions
- Point sur les actions en cours et à venir
- Bon alimentaire
- Questions diverses

Le compte-rendu du conseil d'administration précédent est approuvé à l'unanimité.

Point 1 : Point sur les travaux des commissions

➤ Commission prévention :

Le projet est la création d'un livret ciblé pour les personnes de plus de 75 ans. Ce livret relate la prévention des risques des gestes aux quotidiens, mais aussi des jeux pour travailler la mémoire, une recette de cuisine et un rappel des numéros d'urgence.

Le sommaire de cette première édition :

- 1- Se prémunir contre des insectes : la maladie de Lyme et les chenilles processionnaires
- 2- Se préparer à la canicule
- 3- S'assurer dans le jardin
- 4- Recette
- 5- Les jeux
- 6- Les numéros d'urgence

L'impression du livret : 200 exemplaires. Un devis a été demandé afin d'évaluer les couts d'impressions.

➤ Commission service à la personne :

Les membres de la commission ont contacté plusieurs sociétés de téléassistance. Elles recouvrent les mêmes fonctionnalités et les prix sont pratiquement identiques.

La société FILIEN a été retenu, car il s'agit d'une filiale d'ADMR. FILIEN est implanté en Meuse et travaille déjà avec le CCAS de Villiers la Montagne.

Solution retenue :

FILEN CONNECT :

- Connection via une box internet ou, en l'absence de box, à la couverture GSM la plus proche,
- L'abonné dispose d'un bracelet ou d'un médaillon. En cas de problème, une chute, un malaise, ou une envie de se confier, il lui suffit d'appuyer sur le bouton de l'émetteur pour être directement en contact avec notre centre d'écoute.
- Des opérateurs compétents écouteront la personne avec patience et amabilité chaque jour et à toute heure. En effet, le service de téléassistance senior a pour but de tisser un lien afin de créer de la proximité avec les abonnés et de les sortir de l'isolement tout en conservant leur autonomie.
- La famille, les voisins, le médecin seront les premières personnes alertées. Le SAMU, les pompiers viendront ensuite.

➔ Abonnement mensuel : 28.90€ (à cela peut s'ajouter d'autres options)

➔ Frais d'installation : 15,00€

Aides financières :

- 1^{er} mois d'abonnement gratuit
- FILIEN ADMR est un service à la personne déclaré. À ce titre, que l'abonné soit imposable ou non, il bénéficie d'un crédit d'impôt de 50% (pour un abonnement de 28.90€, le coût réel est de 14,45€)
- Il est possible de bénéficier de prise en charge partielle ou totale sur l'abonnement par une structure type Conseil Départemental dans le cadre de l'APA, la caisse de retraite...

Propositions de la commission :

- Répartition de la population des personnes de plus de 65ans :
 - Entre 65 et 69 ans : 46 personnes
 - Entre 70 et 74 ans : 36 personnes
 - Entre 75 et 79 ans : 22 personnes
 - 80 ans et plus : 105 personnes
- Recenser également d'autres catégories de personnes seules (ex : personnes handicapées),
- Le CCAS prendrait en charge les frais d'installation, dans ce cas un deuxième mois d'abonnement serait offert.
- Un questionnaire sera à distribuer pour recenser les personnes intéressées, et transmission des données à FILIEN pour prise de contact avec ces personnes.
- Paiement des frais d'installation directement à FILIEN.

Par accord de principe l'ensemble des membres sont favorable au projet.

➤ Commission jeunesse :

Une rencontre avec la responsable en charge de la jeunesse a été organisée. Leur service fonctionne sur 2 axes :

- Point d'accueil des jeunes : situé dans la rue de la manufacture à Longwy-haut. Son accueil est réservé au 13-25 ans avec un adhésion de 5€/mois. Dans ce lieu, de nombreuses activités sont proposées aux adolescents encadrés par des animateurs.
- Point d'information jeunesse : le CCAS peut d'être un relais de la diffusion d'information après des jeunes de la commune.

Le but de cet échange est de profiter du réseau afin de faire venir des intervenants dans les écoles.

Point 2 : Point sur les actions en cours

- Livraisons des courses : le service est maintenu pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. (3 personnes concernées). Les personnes pouvant se rendre aux courses via le baby-bus ne bénéficieront pas du service de livraison.
- Planning des vacances : Organiser la reprise des appels en fonction des absences des membres.
- Les actions des proches aidants : Un forum est organisé le 6 octobre 2021 à Villerupt. L'accès se fera uniquement sur inscription. La présence des communes participantes à l'évènement est conseillée afin d'aider à la mise en place. (Le 5 octobre 2021)

La matinée est réservée aux professionnels et l'après-midi au public.

Ce forum permettra au CCAS d'élargir son réseau car un éventail de professionnels sociaux sera présent.

La prochaine réunion est le 20 juillet 2021 à 10h à Villerupt – Hôtel de ville
Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI étant absente, Céline RACADOT et Noël BELLI assisteront à la réunion.

Point 3 : Bon alimentaire

M Noël BELLI fait état de la situation précaire d'un couple de Mexy (dossier 2021-02).

Le Mari perçoit une retraite de 451€ par mois. Son épouse est actuellement au chômage en fin de droit indemnisé à la hauteur de 600€. Le couple rencontre des difficultés financières.

Une demande est donc formulée pour une aide ponctuelle.

Après étude de cette demande et délibération, les membres présents décident à l'unanimité d'octroyer un bon d'achat alimentaire à ce couple d'un montant de 100 euros (cent euros).

Point 4 : Questions diverses :

Information : la centre de vaccination recherche des bénévoles pour les périodes estivales.

Depuis le 3 juin 2021, 1700 doses ont été injectées.

La séance est levée à 18h00.